



- Zone U: zone urbaine**
- UA Zone urbaine dense
 - UC Zone urbaine résidentielle
 - UD Zone urbaine résidentielle à assainissement non collectif
 - Ug Zone à urbaniser (urbanisable après réalisation de l'assainissement)
 - Uh Zone urbaine d'habitat limité (Hameau)
 - Ui Zone à vocation d'activités artisanales
- Zone AU: zone à urbaniser**
- AU Zone à urbaniser fermée
 - AUa Zone à urbaniser ouverte
 - AUia Zone à urbaniser ouverte à vocation artisanale
- Zone A: zone agricole**
- A Zone réservée aux activités agricoles
 - Ah Secteur d'habitat diffus dans la zone agricole
- Zone N: zone naturelle et forestière**
- N Zone naturelle et forestière
 - Nh Secteur d'habitat diffus dans la zone naturelle
 - NL Zone naturelle à vocation de loisirs
 - Ns Zone naturelle à vocation de sports
- Servitude de 20% de logements sociaux au titre de l'article L.123-2 b du code de l'urbanisme

- Espaces boisés classés
- Corridor écologique
- Bâtiment agricole pouvant changer de destination
Application de l'article L.123-3-1 du code de l'urbanisme (voir carnet de suivi)
- Éléments remarquables du paysage à protéger au titre de l'article L.123-1-6-7 du code de l'urbanisme
- Secteur contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue (article R.123-11 f)
- Zones à risque**
- Zones inondables
- Zone inondable R (inconstructible)
 - Zone inondable B (constructible avec prescriptions)
- Zones de danger sur canalisation de gaz ou d'hydrocarbure
- Effets Mieux significatifs (ELM)
 - Premiers effets Mieux (PEL)
 - Effets Intervenables (IRE)
- Marges de recul des constructions par rapport à l'axe des voies**
- Routes de 1ère, 2ème, 3ème et 4ème catégorie
- Largueur de plateforme
 - Recul habitations
 - Recul autres constructions
- Limite d'application des marges de recul
- Zone de bruit lié aux infrastructures routières
- Zone de bruit lié aux infrastructures ferroviaires

Emplacements réservés	Bénéficiaire	
ERC1	Création d'une liaison piétonne quartier Montalivet	Commune
ERC2	Création d'une voie communale quartier Pélingron	Commune
ERC3	Création d'une voie communale quartier Pélingron	Commune
ERC4	Création d'une liaison piétonne sur la crête du coteau	Commune
ERC5	Création d'une liaison piétonne chemin de la Motte	Commune
ERC6	Agrandissement du cimetière	Commune
ERC7	Création d'un parking	Commune
ERC8	Création d'une aire de camping-car	Commune
ERC9	Création d'une voie communale chemin du Tacot	Commune
ERC10	Création d'un espace pour aménagement de carrefour	Commune
ERC11	Création d'un liaison entre chemin de l'Oye et ZA des 4 chemins	Commune
ERC12	Création d'une liaison piétonne	Commune
ERC13	Création d'un espace pour aménagement de carrefour	Commune
ERS1	Création de digues	Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Véore



Commune de MONTMEYRAN
Département de la Drôme



Plan Local d'Urbanisme

REGLEMENT
Document graphique
Secteur nord

Echelle	
1/5000	

Arrêté le: 31 janvier 2013	Modifications
Enquête publique: du 03 juin au 03 juillet 2013	
Approuvé le: 26 septembre 2013	

Fond de plan: Assemblage cadastre édition 2011 mise à jour